

# Retour sur les manif ivg



Plusieurs milliers de personnes ont manifesté en France et dans le monde le 28 septembre pour défendre le droit et l'accès à l'avortement. Solidaires a réaffirmé la nécessité d'une prise en charge de proximité, simplifiée, gratuite et confortable de l'IVG et exigé l'arrêt de toutes les politiques d'austérité qui entravent l'accès à l'avortement, et notamment des moyens humains et matériels pour réaliser les IVG (canules et matériels adaptés, personnel formé...) le maintien et le développement des services publics de santé sur tout le territoire, le maintien des CIVG de proximité, et la création de nouvelles structures en fonction des besoins de la population. <https://www.solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/nationales/le-droit-a-lavortement-doit-etre-reconnu-comme-droit-fondamental-partout-et-tout-le-temps/>





## Chez nos sœurs

**INDE** – Lors de la Journée internationale pour le droit à l'avortement, le 28 septembre, la Cour Suprême indienne a accordé aux femmes le droit d'avorter sans obligation d'être mariées et en cas de viol conjugal. L'avortement n'était garanti que pour les femmes mariées. Mais la Cour a déclaré cette distinction inconstitutionnelle car elle porte atteinte à l'égalité de tous-tes devant la loi. C'est la première fois qu'un texte légal reconnaît l'existence du viol conjugal, qui n'est toujours pas reconnu comme un crime dans le pays.

**THAÏLANDE** – La Thaïlande va élargir le droit à l'avortement jusqu'à 20 semaines de grossesse. D'après un amendement au Code Pénal thaïlandais, qui prendra effet mi-octobre, une IVG est possible sur demande jusqu'à 12 semaines de gestation. Entre 12 et 20 semaines, les femmes et les personnes enceintes devront obtenir l'accord d'un médecin. L'avortement est aussi légal après 20 semaines en cas de danger de mort, d'anomalies du fœtus ou de viol. L'avortement a été légalisé dans le pays en février 2021 après une décision de la cour constitutionnelle.

**ÉTATS-UNIS** – Une Américaine sur trois n'a pratiquement aucun droit à l'avortement aujourd'hui. Cent jours après que la Cour suprême ait annulé l'arrêt Roe v. Wade, près d'un tiers des femmes américaines vivent dans des États où l'avortement n'est plus légal ou est fortement limité. Cela touche près de 22 millions de femmes.

<https://laboursolidarity.org/fr/n/2361/une-americaine-sur-trois-n039a-pratiquement-aucun-droit-a-l039avortement-aujour039hui>

